

19 DEC. 2014

19 DEC. 2014

Votants : 81

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 5 décembre 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2015 - BUDGET PRINCIPAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAULT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOURE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2015 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après examen par la Conférence des Maires,

En tenant compte des perspectives de conjoncture définies pour 2015,

Vu le CGCT pris sur ces articles L1612-1 à L1612-20, L2311-1 à L2342-2, L5216-8, L5216-8-1 et L5212-36,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

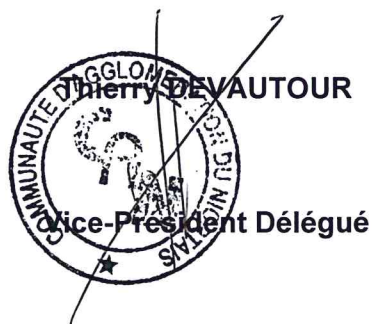
- section de fonctionnement :	70 202 117 €
- section d'investissement :	25 238 758 €
Total :	95 440 875 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter le Budget Primitif 2015 du Budget Principal tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

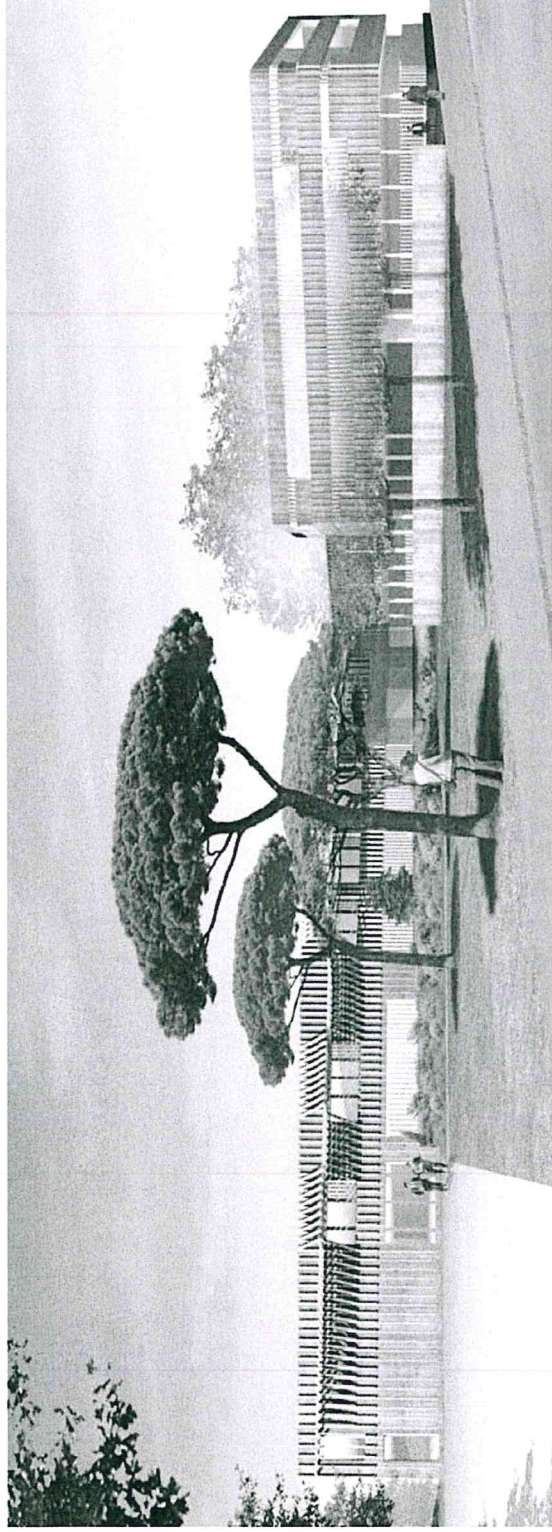
Motion adoptée par 67 voix Pour et 13 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 67
Contre : 13
Abstention : 1
Non participé : 0



PREFECTURE DEUX-SEVRES

19 DEC. 2014



Budgets Primitifs 2015

Conseil d'Agglomération du 15 Décembre 2014

Dans un contexte économique et institutionnel
contraint et incertain, un budget principal maîtrisé
et raisonnable qui préserve l'avenir

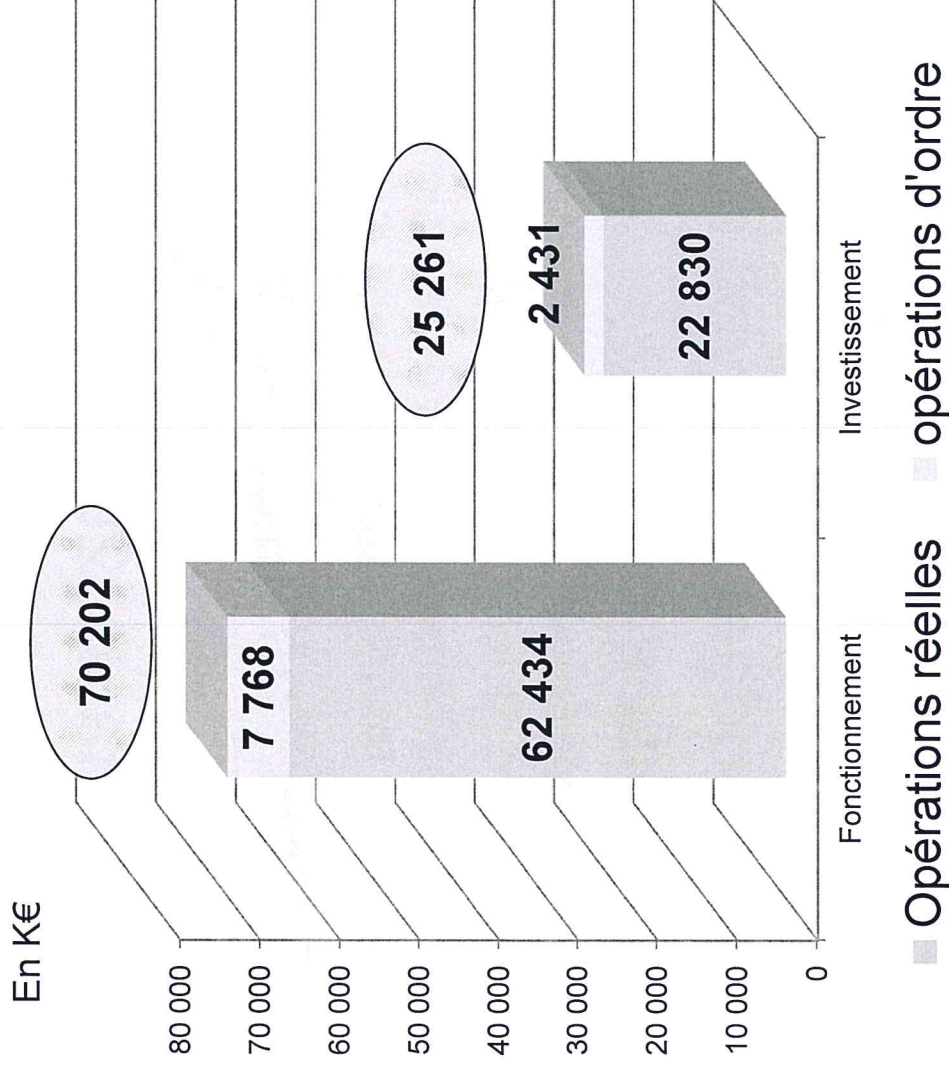
Sommaire

- **Budget principal** : Pages 3 à 11
 - *Architecture budgétaire 2015*
 - *Présentation Générale*
 - *Section de fonctionnement*
 - *Section d'investissement*
 - *Balance générale du budget*
- **Budgets agrégés** : Pages 13
- **Faits marquants des budgets annexes Transports, Assainissement et Déchets ménagers** : Pages 14 à 16
- **Présentation agrégée par politique** : Pages 17 à 25
- **Présentation de la dette globale** : Page 26 à 27
- **Les points à retenir** : Page 28
- **Lexique** : Page 29 à 30

Architecture budgétaire 2015

- **Le budget 2015 voit son architecture doublement modifiée du fait :**
 1. Du détransfert de certaines compétences au 1^{er} janvier (petite enfance, centre de loisirs, incendie et secours...)
 2. Du réaménagement et de la fusion de certains budgets ayant le même objet (assainissement, zones d'activités, immobilier d'entreprises)
- **Pour assurer une comparabilité des données 2015 par rapport à 2014, il a été soustrait les montants 2014 des compétences territorialisées détransférées**

Budget principal : Présentation générale



Le budget principal 2015 s'élève au total à **95 463 K€**

Les montants par section tiennent compte des retraitements liés aux détransferts des compétences territorialisées.

Budget Principal : Dépenses de fonctionnement

En K€	BP 2014	BP 2014 retraité (1)	BP + BS 2014 retraité (1)	BP 2015	Var. BP 2015 / 2014 retraité	Var BP 2015 / BP+ BS 2014
Charges à caractère Général	8 536	8 253	8 249	8 312	0,71%	0,76%
Charges de personnel	17 187	15 909	16 357	16 501	3,72%	0,88%
Subventions	5 203	4 685	5 624	4 156	-11,29%	-26,10%
Indemnités Elus	743	743	743	743	0,00%	0,00%
Charges Financières	1 903	1 884	1 903	1 388	-26,35%	-27,08%
Autres charges	637	637	792	1 801	182,83%	127,27%
Total des dépenses réelles hors reversement de fiscalité	34 209	32 111	33 667	32 899	2,45%	-2,28%
Allocation d'Attribution Communautaire	22 845	25 045	25 080	25 080	0,14%	0,00%
FNGIR	4 131	4 131	4 166	4 135	0,10%	-0,75%
Reversement taxe de séjour	170	170	270	250	47,06%	-7,41%
Autres reversements	140	140	168	70	0,00%	-58,43%
Total des dépenses réelles	61 496	61 597	63 352	62 434	1,36%	-1,45%
Autofinancement :						
- Prélèvement (hors excédent reporté)	3 064	3 064	3 086	3 543	15,65%	14,82%
- Amortissements	4 000	3 933	4 033	4 225	7,43%	4,77%
TOTAL DES DEPENSES	68 559	68 593	70 471	70 202	2,35%	-0,38%

(1) retraité des compétences territorialisées déléguées

Les facteurs d'évolution des dépenses de fonctionnement

L'augmentation des charges à caractère général tient compte :

- D'évènements exceptionnels à la hausse : l'étude pour le nouveau PLH pour 132 K€, l'enquête PDU auprès des ménages pour 100 K€, l'étude pour l'élaboration du contrat de ville pour 115 K€, le nouveau contrat passé avec la société Go pub pour 109 K€
- D'évènements exceptionnels minorant les dépenses : la fermeture de la piscine Pré-Leroy sur 6 mois (-86 K€), les frais liés au regroupement du personnel sur le site Pagnol (- 62 K€), la contribution au titre des eaux pluviales (- 97 K€)

L'augmentation des charges de personnel tient compte :

- D'un emploi d'avenir financé à 75 % par l'Etat et 3 apprentis (charge nette + 46 K€),
- De la mutualisation des garages en année pleine + 331 K€,
- De la revalorisation des catégories B et C +106 K€,
- De l'augmentation des charges sociales pour 20K€,
- Du glissement vieillesse technicité pour 197 K€.

La diminution des subventions versées tient compte :

- De la réduction de la subvention d'exploitation pour le budget Transports d'un montant de 400 K€,
- De la diminution de la subvention à l'EPIC tourisme (-45 K€) compensée par une augmentation identique de reversement de taxe de séjour.

Budget principal : Recettes de fonctionnement

En K€	BP 2014	BP 2014 retraité (1)	BP +BS 2014 retraité (1) (2)	BP 2015	Var. BP 2015 / 2014	Var. BP 2015 / BP+BS 2014
Recettes Fiscales	42 024	42 024	42 989	45 416	8,07%	5,65%
DGF - interco	5 546	5 546	5 553	4 700	-15,25%	-15,36%
DGF - compensation TP	14 064	14 064	13 870	13 600	-3,30%	-1,95%
Allocations compens. (CFE et TH)	918	918	901	855	-6,86%	-5,11%
Produits des services	4 318	4 062	4 108	4 364	7,42%	6,22%
Participations / Subventions	837	782	1 132	434	-44,54%	-61,70%
Autres produits	464	457	1 242	373	-18,40%	-69,97%
Total des recettes réelles	68 171	67 853	69 795	69 741	2,78%	-0,08%
Op. d'ordre (dont travaux en régie et étalement de charges)	388	388	388	461	18,70%	18,70%
TOTAL DES RECETTES	68 559	68 242	70 183	70 202	2,87%	0,03%

(1) Retraité des compétences territorialisées détransférées

(2) Hors excédent de fonctionnement reporté.

Une évolution des recettes réelles en diminution de à 0,08%

Les produits des services comprennent le remboursement de la mutualisation garage pour 878 K€.

Budget Principal : Recettes de fiscalité

En K€	BP 2014	BP 2014 retraité (1)	BP+ BS 2014 retraité (1)	BP 2015	Var. BP 2015 / BP+BS 2014
Taxe habitation	16 540	16 540	16 594	16 950	2,15%
CFE	11 200	11 200	11 170	11 450	2,51%
CVAE	9 686	9 686	9 619	12 003	24,78%
TASCOM	1 936	1 936	2 062	2 000	-2,99%
TLPE	800	800	800	850	6,25%
IFER	1 077	1 077	1 107	1 130	2,11%
TFNB - TaTFNB - TFB	300	300	316	321	1,47%
Taxe de séjour	170	170	270	250	-7,41%
FPIC (2)			735	379	-48,44%
Autres recettes	316	316	316	83	-73,76%
Total des recettes Fiscales	42 024	42 024	42 989	45 416	5,65%

(1) Retraité des compétences territorialisées déléguées

(2) Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

Le rapprochement des budgets primitifs 2015/2014 fait apparaître un accroissement de la fiscalité de +8,07 %. **Cependant suite aux notifications fiscales et comparées aux réalisations 2014, les recettes de fiscalité évoluent de 5,65% en 2015 soit +2 427 K€.** (dont +2 384 K€ de CVAE entre la notification définitive 2014 et la notification provisoire de 2015).

Budget Principal : Dépenses d'investissement

Principaux projets d'investissement financés dans le budget principal

- Infrastructures dans les ZAE : 2 435 K€
- Travaux d'eaux pluviales : 2 078 K€
- Subventions d'équipement pour l'habitat : 1 889 K€
- Mises aux normes, travaux - équipements culturels : 987 K€
- Rénovation de la voirie Willy Brandt : 876 K€
- Accompagnement et aides aux entreprises : 870 K€
- Acquisition et réaménagement pour un local d'archives et des réserves musée : 650 K€
- Mise aux normes, travaux - piscine Pré-Leroy : 418 K€
- Etudes et travaux pour le centre aquatique : 400 K€
- Travaux château Coudray-Salbart : 270 K€
- Finalisation des travaux de construction du Siège social Pagnol : 141 K€

En K€	BP 2014	BP 2014 retraité (1)	BP 2015
Travaux et acquisitions	19 233	18 494	10 260
Subvention d'Equipements versées	3 669	3 669	3 670
Avance DSA	2 500	2 500	0
Avance budgets ZAE	878	878	413
Réserves Foncières	150	150	50
Emprunts	2 612	2 576	2 394
Dette récupérable	738	738	648
Avance autres budgets annexes	170	170	190
Op. Neutres de la dette	10 570	10 570	5 205
Total des dépenses réelles	40 520	39 745	22 830
Travaux en Régie	350	350	290
Amortissement	38	38	39
Etallement de charges	0	0	132
Op. Patrimoniales	120	120	1 970
TOTAL DES DEPENSES	41 028	40 253	25 261

(1) Retraité des compétences territorialisées déléguées

Budget Principal : Recettes d'investissement

En K€	BP 2014	BP 2014 retraité (1)	BP 2015
FCTVA	2 164	2 095	1 584
Subventions	1 856	1 773	1 032
Emprunts	15 370	15 370	5 623
Remb. Avances ZAE	500	500	662
Remb. Avances DSA	2 600	2 600	750
Dette récupérable	738	738	648
Autres Recettes	47	47	18
Op. Neutres de la dette	10 570	10 570	5 205
Total des recettes réelles	33 845	33 693	15 523
Autofinancement :			
- Prélèvement	3 064	3 064	3 543
- Amortissements	4 000	3 931	4 225
Op. Patrimoniales	120	120	1 970
TOTAL DES RECETTES	41 028	40 807	25 261

(1) Retraité des compétences territorialisées déléguées

Un financement par l'emprunt en diminution conforme aux investissements

La balance du budget principal

Total fonctionnement 70 202 K€

Attribution de compensation	25 080 K€
Ressources humaines	16 501 K€
Charges à caractère général	8 312 K€
Subventions aux assoc. et organismes divers	4 156 K€
Indemnités des élus	743 K€
FNGIR	4 135 K€
Charges financières	1 388 K€
Autres dépenses	2 121 K€
Autofinancement	7 768 K€

Fiscalité	45 416 K€
Dotations de l'Etat	19 155 K€
Recettes d'exploitation	4 364 K€
Autres recettes	807 K€
Op d'ordre	39 K€
Travaux en régie	290 K€
Etalement des charges	132 K€

Remb. des emprunts	2 394 K€
Dettes récupérables	648 K€
Dépenses d'ordre hors op. patrimoniales	461 K€
Dépenses d'investissement hors travaux en régie	14 583 K€
Op. neutres de la dette	5 205 K€
Op patrimoniales	1 970 K€

Autofinancement	7 768 K€
Dettes récupérables	648 K€
ECTVA	1 584 K€
Emprunts	5 623 K€
Subventions et remb. d'avances	2 463 K€
Op. neutres de la dette	5 205 K€
Op patrimoniales	1 970 K€

Epargne nette (1)
4 913 K€

Total investissement 25 261 K€

(1) Epargne nette non retraitée = RRF - DRF - capital de la dette (hors dette récupérable)

Présentation agrégée du budget primitif 2015

Présentation agrégée des budgets

CAN : 176 M€

en K€	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	70 202	25 261
Déchets Ménagers	18 282	5 526
Transports et Déplacements	17 047	3 319
Assainissement (1)	13 321	18 986
Zones d'Activités Eco. (1)	1 053	1 075
Immobilier d'Entreprises (1)	805	508
Activités Assujetties à TVA (1)	89	170
Camping de Marigny	44	23
Energies Renouvelables	57	40
TOTAL	120 901	54 907

(1) Issu de la fusion et des réaménagements de budgets au 01/01/2015

Budget Transports

Faits marquants prévus en 2015

- ❑ Evolution du VT à 0,35% puis 0,70% au 1^{er} juillet 2015 sur les communes ex-CCPC
- ❑ Stabilisation du VT à 1,05% sur les communes ex-CAN
- ❑ Augmentation des bases de 2%
- ❑ Etude en 2015 sur la mise en œuvre éventuelle de la gratuité totale ou partielle après la fin du contrat de DSP en août 2016.
- ❑ Principaux investissements financés notamment par un emprunt de 1,4M€ :
 - Evolution du dépôt TAN (étude et travaux : 0,6M€)
 - Acquisition de nouveau matériel roulant (0,8M€)
 - Solde de l'opération PRUS du Clou Bouchet (0,52M€)
 - Des travaux d'accessibilité (0,52M€)

Budget Assainissement

Faits marquants prévus en 2015

- Fusion des 3 budgets annexes assainissement, assainissement collectif et SPANC en un seul budget.
- Evolution des tarifs de la redevance d'assainissement de + 2,5 %.
- Principaux investissements 2015 :
 - Construction et entretien des réseaux (5,2M€) dont 2 M€ sur les communes Granzay-Gript et Saint Symphorien.
 - Construction de la STEP à Aiffres(1M€)
- Travaux financés par notamment une prévision d'emprunt de 3,5 M€ sur 30 ans.

Faits marquants prévus en 2015

- *Revalorisation des valeurs locatives à +2% (+0,9% LFI 2015 et 1,1% d'élargissement des bases) et aucune augmentation des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.*

- *Principaux investissements 2015 :*
 - *Aménagement Centre technique du Vallon d'Arty (1,8M€)*
 - *Acquisition de poids lourds et bennes (1,22M€)*
 - *Travaux d'aménagement des déchèteries (0,6M€)*
 - *Travaux d'aménagement de la Ressourcerie (0,55M€)*

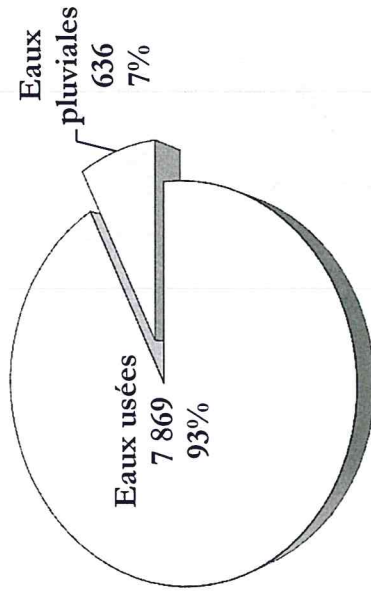


Présentation du budget primitif 2015 par politique publique

Assainissement – Eaux usées/Eaux pluviales : 20 238 K€

* Hors virements internes entre budgets et op. neutres de la dette

Dépenses réelles de fonctionnement : 8 505 K€



Modes de Financement

- 83 % redevance Assainissement
- 6 % par d'autres recettes (remboursement travaux, prestations de services)
- 8 % par la contribution eaux pluviales
- 3% par une participation à l'assainissement collectif

* Hors virements internes entre budgets et op. neutres de la dette

Dépenses réelles d'investissement : 11 733 K€

Liste des principaux investissements

- Réseau eaux pluviales : 2 078 K€
- STEP Granzay-Gript Saint Symphorien : 2 000 K€
- Réseaux d'assainissement : 1 520 K€
- STEP Aiffres : 1 000 K€
- Réseaux Sansais : 700 K€
- Moulin neuf Echiré : 500 K€
- Poste de refoulement et réseaux Vallans : 465 K€
- Réseaux Niort Lambon : 315 K€
- Goillard – Bâtiment d'exploitation : 250 K€

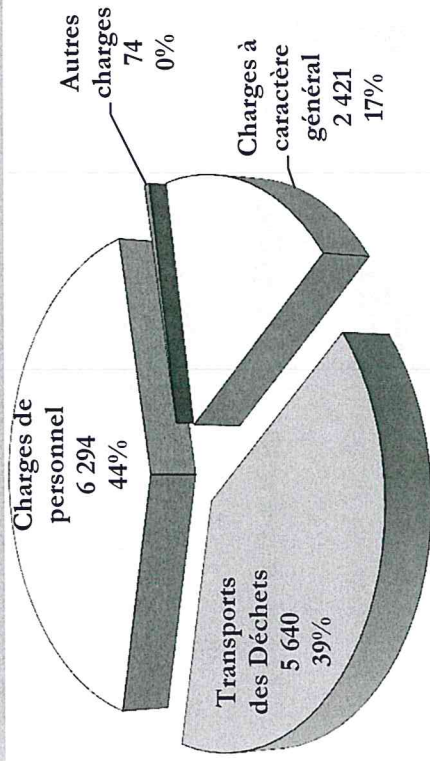
Modes de Financement

- 41% par autofinancement
- 30 % par emprunt
- 14 % par subvention
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles

Régie des Déchets Ménagers : 19 829 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 14 429 K€



Modes de Financement

- 81 % par la TEOM
- 10 % par les produits de services
- 9 % par des participations financières et diverses recettes

Dépenses réelles d'investissement : 5 400 K€

Liste des principaux investissements

- Centre de tri Vallon d'Arty : 1 800 K€
- Matériel de transports : 1 220 K€
- Travaux d'aménagement des décharges : 600 K€
- Ressourcerie : 550 K€
- Aménagement des déchèteries : 400 K€

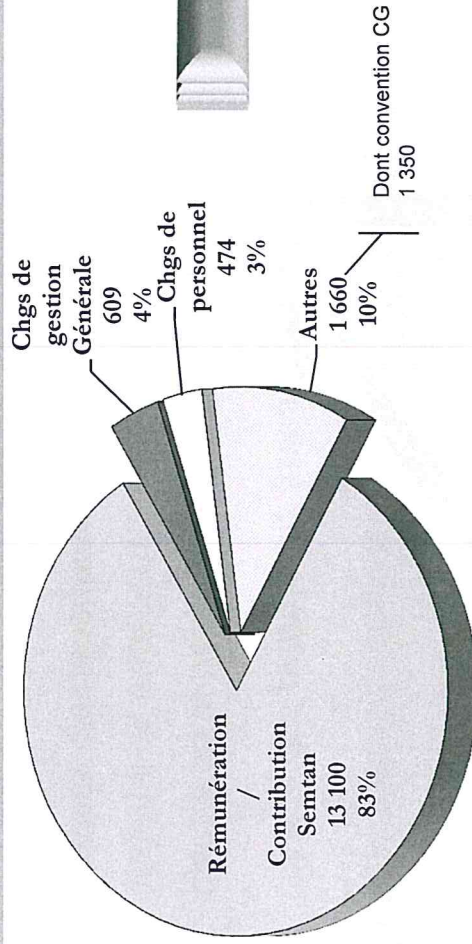
Modes de Financement

- 69 % par Autofinancement
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles
- 11 % par les cessions
- 5 % par emprunt

Transports et Déplacements : 18 720 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 15 843 K€



Modes de Financement

- 87% par le versement de transport
- 11 % par des participations financières et autres recettes diverses
- 2% par une subvention du budget principal

Dépenses réelles d'investissement : 2 877 K€

Liste des principaux investissements

- Acquisition de bus : 800 K€
- Etude et travaux Dépôt TAN : 600 K€
- Opération PRUS du Clou Bouchet : 520 K€
- Accessibilité des arrêts de bus: 250 K€
- AMO système info voyageurs : 200 K€
- Etude PEM Gare : 110 K€

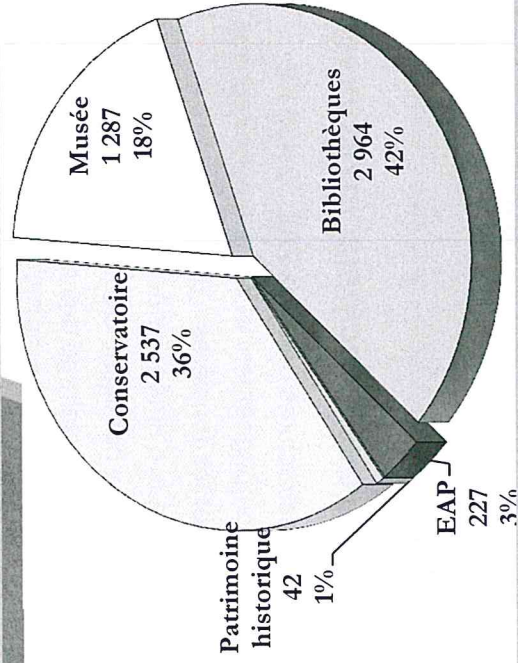
Modes de Financement

- 45% par l'autofinancement
- 40% par emprunt
- 15% par le remboursement de TVA

La Culture : 9 222 K€

Dépenses réelles de fonctionnement : 7 057 K€

* Hors virements
internes entre budgets



Modes de Financement

- 90 % par la fiscalité et la DGF
- 8% par les recettes des équipements
- 2 % par des participations financières et diverses recettes

Dépenses réelles d'investissement : 2 165 K€

Liste des principaux investissements

- Bibliothèques : 676 K€
- Ecoles de musique et arts plastiques : 552K€
- Musée : 323 K€
- Etudes et travaux divers : 117 K€
- Charte graphique et appli numérique : 70 K€
- Patrimoine historique : 614 K€
- Travaux Donjon : 290 K€
- Coudray salbart : 270 K€

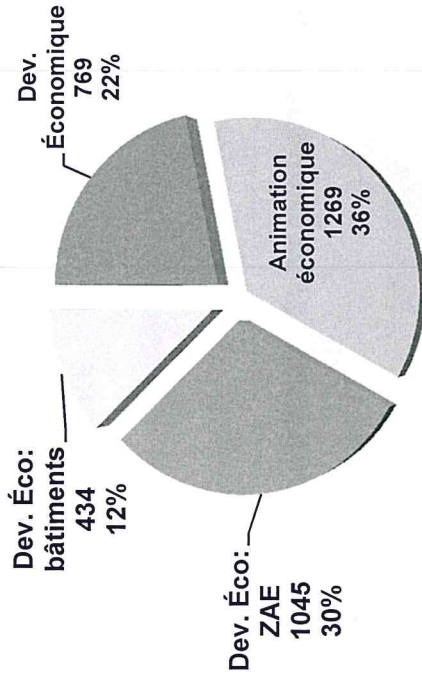
Modes de Financement

- 77 % par emprunt et/ou autofinancement
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles
- 8% par des subventions

Le Développement Economique : 7 790 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 517 K€



Modes de Financement

- 45 % par la fiscalité et la DGF
- 19 % par la vente de terrains
- 11 % par les subv. exceptionnelles
- 9 % par les revenus des immeubles
- 6 % par des recettes diverses

* Hors virements internes entre budgets

Dépenses réelles d'investissement : 4 273 K€

Liste des principaux investissements

- Infrastructures dans les ZAE : 2 435 K€
- Accompagnement et aides aux entreprises : 870 K€
- Réserves foncières : 200 K€
- Travaux d'aménagement des zones : 128 K€
- Travaux bar Saint-Georges : 73 K€
- Travaux éclairage des zones : 72 K€
- Subvention CORDEE/TPE : 50 K€
- Travaux pour la MESS : 33 K€
- Travaux pépinière : 59 K€
- Travaux Boulangerie de Marigny : 18 K€

Modes de Financement

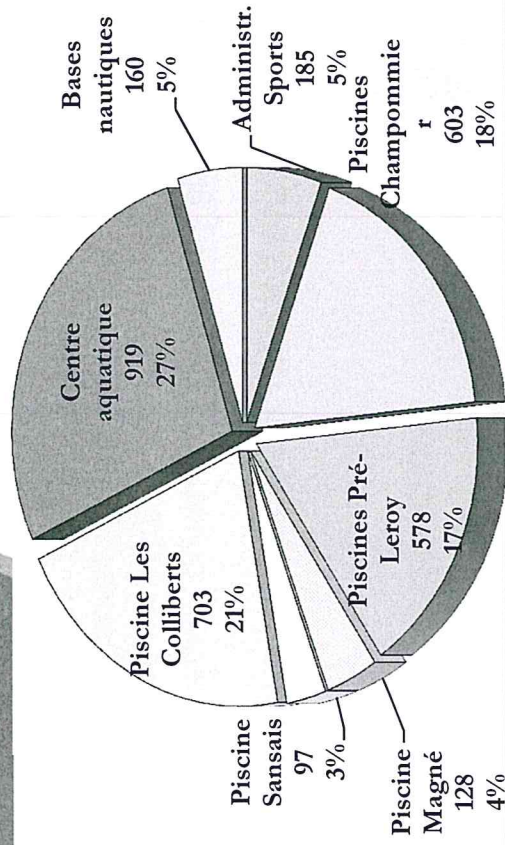
- 64 % par emprunt et/ou autofinancement
- 21 % par un remb. d'avance de DSA
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles



Les Sports d'eau : 4 758 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 374 K€



Modes de Financement

- 69% par la fiscalité et la DGF
- 31% par les produits de services
 - Centre aquatique 13%
 - Piscine Champommier 5%
 - Piscine Pré-Leroy 5%
 - Piscine Les Colliberts 6%
 - Bases nautiques, piscines Sansais et Magné 2%

Dépenses réelles d'investissement : 1 384 K€

Liste des principaux investissements

- Mises aux normes et entretien Pré-Leroy : 418 K€
- Centre aquatique : 400 K€
- Mises aux normes et entretien Centre aquatique Chauray : 212 K€
- Entretien Piscine Les Colliberts : 117 K€
- Aménagement Bases nautiques : 93 K€
- Travaux Piscine Magné : 60 K€
- Travaux Piscine Sansais : 50 K€
- Mises aux normes Piscine Champommier : 35 K€

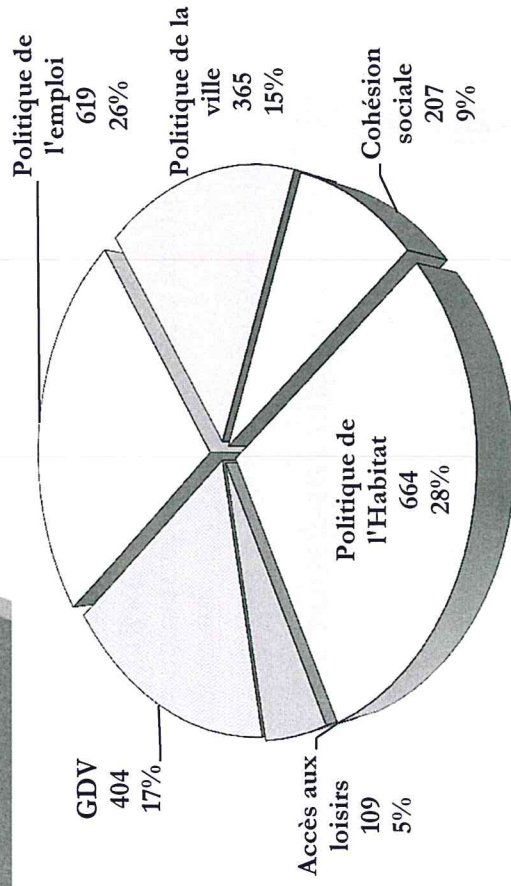
Modes de Financement

- 85 % par Autofinancement et/ou emprunt
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles

Solidarités : 4 424 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 2 368 K€



Modes de Financement

- 81,5 % par la fiscalité et la DGF
- 15 % par des participations extérieures
- 3,5 % par les recettes de services

Dépenses réelles d'investissement : 2 056 K€

Liste des principaux investissements

- Subv. équip. politique de l'Habitat : 1 889 K€
- Aire d'accueil GdV : 152 K€
 - Chauray : 70 K€
 - Echiré : 70 K€
- Accès aux loisirs (logiciel) : 15 K€

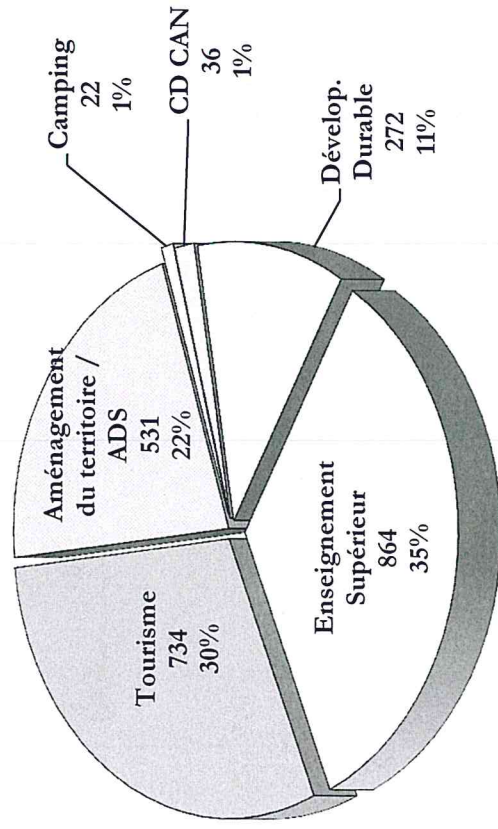
Modes de Financement

- 67 % par emprunt et/ou autofinancement
- 18 % par subvention
- 15 % par le FCTVA sur dép. éligibles

Aménagement et cadre de vie : 2 833 K€

* Hors virements internes
entre budgets

Dépenses réelles de fonctionnement : 2 459 K€



Modes de Financement

- 82 % par la fiscalité et la DGF
- 10 % par la taxe de séjour
- 4 % par des remb. de salaires
- 4 % par des recettes diverses


Dépenses réelles d'investissement : 374 K€

Liste des principaux investissements

- Pagnol : 141 K€
- Etude SCOT : 100 K€
- Etude photovoltaïque STEP Aiffres : 10 K€
- Tourisme : 82 K€
 - Schéma touristique : 57 K€
 - Etude projet tourisme Salbart: 25 K€

Modes de Financement

- 85 % par emprunt et /ou autofinancement
- 15 % par le FCTVA sur dépenses éligibles



Présentation de la dette globale

Etat de la dette globale au 1er janvier 2015

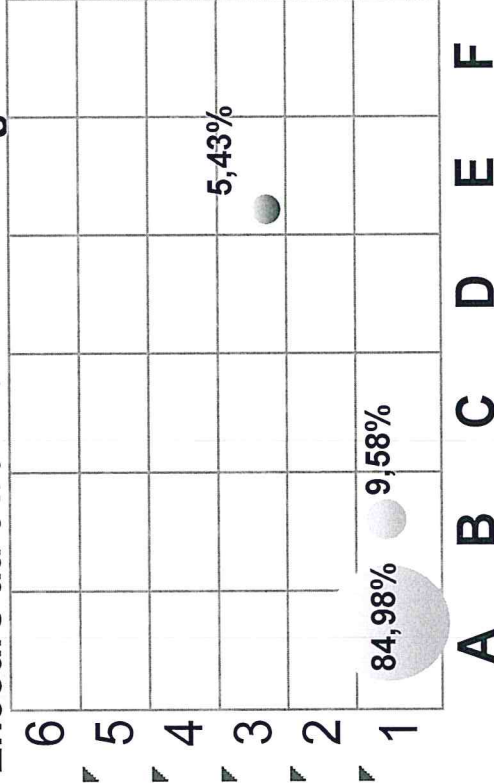
1er janvier 2014 1er janvier 2015

Encours dette net (hors dette récupérable)	84,373 M€	82,840 M€
Nombre d'emprunts	96	87
Amortissement de la période	5,781 M€	5,488 M€
Dette récupérable	4,661 M€	3,923 M€

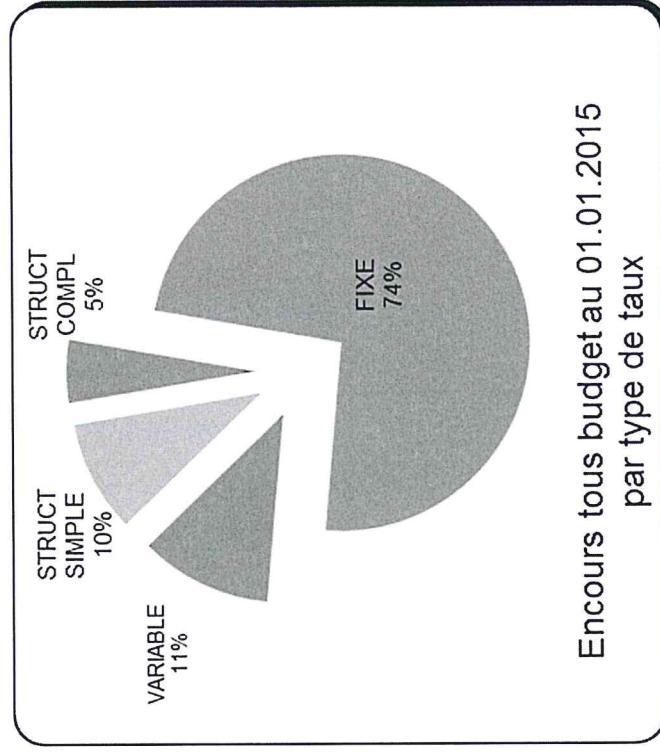
L'encours au 1er janvier 2015 ne tient pas compte des emprunts des compétences déléguées

- L'indice sous-jacent : classement de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé) concerne les marchés interbancaires ou encore des indices hors ou dans la zone euro. Ex : Euribor, CMS GBP, LIBOR

Encours au 01/01/2015 tous budgets



La structure : classement de A (risque faible) à E (risque élevé). Echelle de la structure d'un prêt : Taux fixe, variable, structuré simple ou complexe (effet multiplicateur).



Les points à retenir

- ❑ *L'architecture budgétaire comprend désormais 9 budgets pour un montant global de 176 millions d'€.*
- ❑ *Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées.*
- ❑ *L'investissement s'appuie sur un plan pluriannuel d'investissement*
- ❑ *L'autofinancement permet un financement maintenu de l'investissement .*

Lexique – Budget primitif 2015

- ❑ **FNGIR** : Fonds national de garantie des ressources (Différence entre les recettes fiscales avant et après la suppression de la taxe professionnelle redistribuée par péréquation aux collectivités).
- ❑ **FPIC** : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (alimenté par les collectivités riches à destination des collectivités pauvres)
- ❑ **TASCOM** : Taxe sur les surfaces commerciales (sont concernés les commerces exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m², et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe de plus de 460 000 €)
- ❑ **CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée (composante de la contribution économique territoriale (CET). Elle est due par les entreprises et les travailleurs indépendants qui réalisent un chiffre d'affaires à partir d'un certain montant et est calculée en fonction de la valeur ajoutée (VA) produite par l'entreprise, le taux de 1,5% de la VA est national)
- ❑ **CFE** : La cotisation foncière des entreprises (autre composante de la CET, elle est basée sur la valeur locative des biens soumis à la taxe foncière. Cette taxe est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains, le taux est voté par la CAN en mars).
- ❑ **Plafonnement CET** : Il s'agit d'un dégrèvement pour les entreprises qui ont payé un montant annuel de CVAE et de CFE supérieur à 3 % de leur VA.
- ❑ **Autofinancement – Prélèvement** : Part de solde recettes moins dépenses de fonctionnement qui finance les dépenses d'investissement.
- ❑ **Opérations d'ordre** : Ecritures comptables sans incidence financière en terme d'encaissement et de décaissement contrairement au opérations réelles.
- ❑ **Allocations compensatrices** : Les allocations versées par l'Etat compensent les exonérations de taxe d'habitation, ainsi que pour la CFE les abattements recettes et les réductions pour création d'établissement

Lexique – Budget primitif 2015

- Dotation de compensation** : Elle est versée par l'Etat à la C.A.N., sur la base de l'allocation qui en 2003 compensait la suppression des salaires des bases de TP. Cette base est reconduite chaque année et actualisée par la loi.
- Dotation d'intercommunalité** : Elle est versée par l'Etat à la C.A.N., sur la base de 38,11 € (250 F) par habitant en 2000. Cette valeur de base par habitant a varié ensuite chaque année :
 - au niveau national, en fonction de l'enveloppe votée dans la Loi de Finances et des arbitrages du Comité des Finances Locales ;
 - au niveau de la C.A.N., selon son potentiel fiscal et son coefficient d'intégration fiscale atteignant en 2014 44,89 € par habitant.
- FCTVA** : Fonds de compensation de TVA lié aux dépenses d'équipement et versé trimestriellement par l'Etat.
- Avance DSA** (Deux Sèvres Aménagement) ou ZAE (Zones d'activités économiques) : Prêts pour financer des dépenses de viabilisation de terrain, remboursable sans intérêts.
- Opérations neutres de la dette** : Droit de tirage d'emprunt pour gérer la trésorerie. Les écritures comptables sont neutres entre les dépenses et les recettes.
- Dette récupérable** : Paiement d'emprunts par la CAN mais remboursés par les communes car ils concernent le financement partiel ou total d'équipements détransférés aux communes.
- Redevance assainissement** : Principale ressource du budget annexe Assainissement, c'est une redevance appliquée à la consommation d'eau potable. Le Conseil de la C.A.N. vote le taux de la redevance d'assainissement.
- Versement transport** : Principale ressource du budget annexe Transports Urbains, le VT est un impôt assis sur la masse salariale des entreprises de plus de 9 salariés. Le Conseil de la C.A.N. vote le taux du versement transport (1,05%).
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** : Principale ressource du budget autonome Déchets Ménagers, c'est une taxe payée par les propriétaires d'immeubles bâtis, avec un taux par zone de collecte. Il y a 5 zones depuis 2014. Le Conseil de la C.A.N. vote les taux de TEOM.